



# ORIENTATION STRATEGIQUE 2021

La Coopérative Vinicole de Vertus propose à ses adhérents l'ensemble des prestations lié à l'élaboration du Champagne. Grâce aux contrats signés avec les principaux négociants, la Coopérative souhaite contribuer à la prospérité des sociétaires.

Dans un contexte économique champenois compétitif, notre volonté est de garantir un champagne respectant les exigences clients et les réglementations AOC pour garantir un champagne à la fois sûr et constant tout au long de son élaboration. Notre orientation nous amène à améliorer notre organisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et sécurité alimentaire.

Nous souhaitons apporter un nouvel élan à la coopérative à l'horizon 2024 à travers les axes suivants :

**Axe 1 : Volonté d'améliorer nos bonnes pratiques d'hygiène et sécurité alimentaire**

**Axe 2 : Garantir un produit sûr et constant pour les négociants et les adhérents**

**Axe 3 : Maintenir un niveau de rentabilité pour assurer son développement**

**Axe 4 : Augmenter les surfaces livrées à la coopérative**

En tant que Directeur de la coopérative, je m'engage à mettre en œuvre cette orientation, et vérifier l'efficacité de notre Système de Management en utilisant l'approche processus, l'approche par les risques afin d'améliorer en permanence notre organisation et mettre en œuvre tous les moyens financiers, humains et techniques pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le tableau de bord de la coopérative.

La réussite de la bonne mise en œuvre du système de management doit se faire avec l'aide de l'ensemble du personnel : « la bonne réalisation de chaque tâche individuelle fait la réussite collective »

Tony AZNAR  
Vertus, le 22/12/2020